



Compte Rendu du Week end aux Karellis

« Les Assises pour la Jeunesse »

Jeudi 29 juin / Lundi 3 juillet 2006

La rencontre qui s'est tenue aux Karellis a réuni 40 jeunes à travers la France, issus de 12 départements : Pas de Calais (62), la Moselle (57), la Saône et Loire (71), le Rhône (69), les Bouches du Rhône (13), l'Hérault (34), les Pyrénées Atlantiques (64), l'Indre et Loire (37), l'Ille et Vilaine (35), le Finistère (29), Les Yvelines (78) et le Val de Marne (94).

Etaient présents :

Administrateurs : Hawa Touré, Jean-Pierre Regairaz et Pierre-Alain Cardona.

FNLL : Yves Blein, secrétaire général ; Yann Lasnier, secrétaire général adjoint ; Christophe Bérardi délégué fédéral aux campagnes nationales ; Christophe Bonnot, délégué régional Bourgogne Franche Comté ; Jean-Luc Auger, délégué régional Nord / Pas-de-Calais ; Samir Bensaadi, Délégué national à la jeunesse ; Camille Dombret responsable de la communication ; Stéphanie Sellam stagiaire au service de communication.

Référents Régionaux : Séverine Droussent et Alexandre Hautepottier pour la Picardie, Véronique Dolveck pour l'Île de France, Cécile Béringué pour la région Rhône Alpes Auvergne, Marie-Christine Ducoli et Reda Debache pour la région PACA.

Descriptif du déroulement du week end :

Les Assises Départementales

La première partie du week end a été consacrée au bilan des AJ ! départementales. Les groupes de travail ont permis des moments d'échanges et de partages d'expériences.

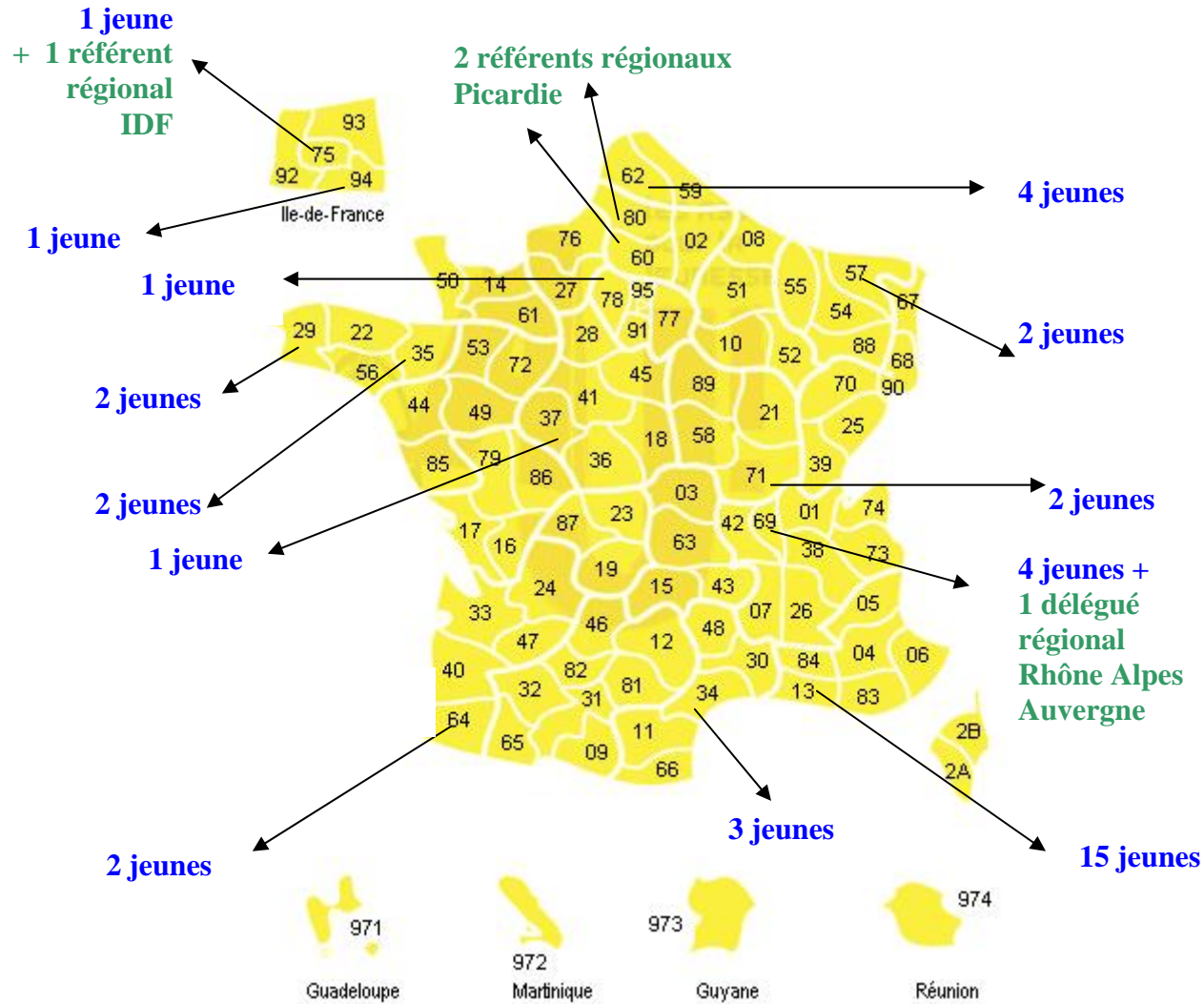
Les Assises Nationales

La question des Assises nationales prévues les 20 et 21 janvier prochains a mobilisé la seconde partie du week end. Le projet d'une grande loi pour la jeunesse a été adoptée. Le travail en ateliers a permis de réfléchir à la teneur de ce texte, et à l'organisation même de l'événement.

Sommaire du Compte-rendu :

Déroulement du week-end	p. 1
Les AJ ! départementales : Questions/Réponses	p. 3
Les AJ ! nationales : Programme	p. 9

JEUNES PRESENTS PAR DEPARTEMENT



DES ASSISES DEPARTEMENTALES...

Afin de dresser le bilan des AJ ! départementales, les jeunes ont été invités à constituer un mur à questions concernant l'organisation des AJ !. Les groupes de travail ont permis d'y répondre en partie grâce à l'échange d'expériences.

➤ Les questions / réponses

1. La communication

- *Quels sont les outils de communication utilisables pour la tenue d'un événement AJ ! ?*

Multimédias : Blog, radio Web, portail Internet

Affichage, tracts, flyers, bouche à oreille, micro trottoir

Relations presse : communiqué de presse, dossier de presse.

Faire marcher les réseaux : s'appuyer sur les réseaux associatifs, les mouvements qui soutiennent les Assises, les centres sociaux, etc.

Se greffer sur des événements prévus de manière à partager la logistique, les coûts : exemple des AJ ! 62 qui ont prévu d'organiser leur événement pendant la nuit de la jeunesse.

Ne pas hésiter à participer à d'autres mouvements citoyens en tant qu'Ajistes ! : Festival de lutte contre le racisme, etc.

Se faire parrainer par une personnalité locale.

Rappel

Sur le site des AJ ! <http://www.assises-jeunesse.org/index.php> (cf. kit d'organisation et de communication), un certain nombre d'éléments et d'informations sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de communication et de création d'association.

Dans l'espace réservé (Identifiant : assisesj – Mot de passe : kitcomdoc), vous trouverez par exemple une matrice de communiqué et de dossier de presse avec des explications, des fichiers presse que vous pouvez télécharger ainsi que des affiches ou flyers personnalisables. Pour plus de renseignements, ou pour toute question concernant la communication vous pouvez contacter **Camille Dombret** :

Tél. 01 48 10 65 75 - camille.dombret@leolagrange.org

2. Le financement, obtention de subvention

- **Comment débloquer des fonds ?, quels sont les recours possibles et ceux déjà utilisés ? Les délais d'attente ?**

Les aides potentielles évoquées :

La Fédération Nationale Léo Lagrange (150 euros accordés aux associations AJ ! créées et affiliées)

Les institutions : l'Europe, la mairie, conseil général et conseil régional.

Banques et assurances coopératives : Crédit Coopératif, Banque Populaire, MAIF, GMF, etc.

Sponsors, mécénat d'entreprise : SNCF pour la prise en charge du coût des transports (voir AJ ! 62), entreprises locales.

Autres : FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes, démarches à faire auprès de son université)

Sollicitez également les collectivités pour le prêt de matériel, de lieux, d'infrastructures, d'offres gratuites, prise en charge de factures (ex. : l'AJ ! PACA a obtenu de la mairie le tirage des affiches).

Les délais

Pour les demandes auprès des collectivités locales, il faut savoir que c'est assez long car les dossiers doivent passer en commission au préalable. De manière générale, le mot d'ordre sera de s'y prendre assez tôt quelque soit l'organisme auprès duquel vous formulez une demande de subvention ou d'offre gratuite. Pour donner un ordre d'idée, l'AJ ! 35 a effectué ses demandes de subvention vers fin mars pour une réponse à la mi-mai.

N.B. : Un certain nombre d'élus locaux de toute la France ont manifesté leur soutien aux Assises pour la Jeunesse en signant notre appel. Certains ont même clairement exprimé auprès de la Fédération leur prédisposition à aider les associations ou initiatives AJ ! qui auraient lieu dans leur circonscription. Ne pas hésiter à consulter la liste des élus signataires et de les solliciter en conséquence. Votre établissement régional ainsi que **Christophe Béardi (01 48 10 65 65 – christophe.berardi@leolagrange.org)**, restent disponibles pour vous aider dans cette démarche.

Liste des élus signataires : <http://www.assises-jeunesse.org/01presentation04.htm>

Signez l'appel en ligne !: <http://www.assises-jeunesse.org/04signez.htm>

3. L'organisation des AJ ! départementales

- **Pour quel format opter ? (journée, après-midi, ...)**

A la convenance de chacun, en fonction de l'événement prévu : journée, après-midi, « nuit de la jeunesse », week end, etc.

Il faut être cohérent et réaliste dans l'opération que l'on souhaite monter.

- **Qui cible-t-on comme interlocuteur ? (présidentielles, législatives, locales).**

Les élus locaux seront leurs seuls politiques potentiels à pouvoir se déplacer aux AJ ! départementales. Sont en principe plus accessibles et sensibles à ce type de manifestation de proximité. Attention aux hommes politiques qui sont habitués aux débats et qui risquent de monopoliser la parole.

- **Le contenu de la manifestation**

Expositions de photos, visionnage des projets audiovisuels, radios, site Internet, reportages, etc.

Ateliers : action citoyenne (intervenants Démocratie & Courage !), sport, culture, international, scènes ouvertes, forums, débats, espace de libre expression, « si j'étais président, qu'est-ce que je ferais ? »

Travail de Restitution

- **Comment choisir le sujet de débat ? (attirait pour le sujet), comment animer un débat, impliquer le public ?**

Soit les organisateurs choisissent un sujet de débat attractif au préalable (l'indiquer sur les outils de com en amont de la manifestation), soit le choix se fait le jour de la manifestation, avec les personnes présentes.

Idee : L'AJ ! 35 avait disposé des panneaux permettant à chacun de se prononcer sur un thème (ex. : pour ou contre la discrimination positive (chacun cochant dans la case appropriée (pour, contre, indécis)). C'est à partir des thèmes les plus partagés qu'un débat a été organisé.

Dans le choix des thèmes, ne pas oublier que l'on est dans la logique de construction d'une grande loi pour la jeunesse.

Le principe du théâtre forum est également intéressant : Des acteurs présentent une saynète qu'ils ont préparés sur un thème de société (ex. : comment inciter les jeunes à aller voter ?). Le public est invité à interrompre le jeu pour influencer le cours du scénario en prenant la place des acteurs. (Cf AJ ! 35)

- **La gestion du débat :**

Exemple : A Marseille, il y avait un représentant par quartier qui gérait le temps de parole. Chaque thème de débat durait environ 1 heure et demie. Le fait que ce soient des jeunes qui animent les débats est très important car c'est avant tout un projet porté par et pour eux. Attention à ce que les habitués ne monopolisent pas la parole.

- **Comment s'y prendre pour mobiliser ?**

Les associations partenaires ainsi que L'AFEV (L'association de la Fondation Etudiante pour la ville), www.afev.org, peuvent aider pour la mobilisation (mobilisation de leurs réseaux, aides pour les tracts, etc.).

Aller à la rencontre des jeunes : on peut citer l'exemple des AJ ! 62 qui ont prévu de faire des tournées pour mobiliser les jeunes avec la célèbre 4L du « 4L Trophy ».

Contactez les responsables animateurs BAFA de votre département, les référents régionaux AJ !.

Sur toute manifestation publique que vous organisez (en parallèle) ou auxquelles vous êtes contributeurs : concerts, actions sportive

Réunions dans les lycées, universités, centres sociaux, bouche à oreille.

N.B. : Il est important d'avoir une réflexion sur le nombre de personnes mobilisées pour l'organisation d'une AJ ! Il vaut mieux tabler sur du qualitatif (des personnes « sûres »), ce n'est pas le quantitatif qui compte.



- **La question de la présence des partenaires aux AJ !**

L'AJ 35 a noué des contacts avec d'autres organismes (MJS, UNL, Volontaires Européens de l'Ouest) avec un accord de principe sur le fait que les AJ ! ne soient pas réappropriées.

Rappel : dans le kit d'organisation (disponible sur le site dans l'espace réservé), sont mis à disposition les statuts types d'une association AJ !, un dossier type pour monter un dossier de demande de subventions ainsi que des propositions concernant le contenu de la journée AJ !.

➤ **Quelques expériences rapportées lors des groupes de travail**

➤ **AJ ! PACA**

- L'événement AJ ! qui a eu lieu à Marseille le 13 mai dernier a réuni entre 500 et 700 personnes . Des photos de chaque quartier organisateur ont été exposées ainsi que différentes stands / ateliers mis en place (« Si j'étais président, je ferais quoi ? »), action citoyenne, sport , culture, international, scènes ouvertes, ateliers sportifs, buvette et atelier vidéo (court métrage réalisé).

L'AJ ! PACA a obtenu le prêt du parc, de la scène, du matériel sportif par les différents instances de la ville. La mairie s'est chargée du tirage des affiches.

Contacts : Marie-Christine Ducoli, référent AJ ! PACA : Tel. 06 14 78 21 89 / fraisvallon@leolagrangepaca.org
Reda Debache, référent AJ ! PACA :

➤ **AJ ! 35 (Rennes, Bretagne)**

L'Association AJ ! est créée et l'événement a eu lieu le 17 juin réunissant 150 à 200 personnes avec musiciens et bénévoles.

Contact : Emmanuelle Auger

Tél. 06 11 56 94 33 / manue-@tele2.fr

➤ **AJ ! 29 (Brest, Finistère)**

L'événement AJ ! a eu lieu en mars. Ils se réunissent toutes les semaines. Les jeunes ont mis en place un micro-trottoir, utilisent une radio Web (www.cotontige.net).

Contact : Marie Valette

Tél. 06 74 72 87 70 / AJ29@hotmail.fr

➤ **AJ ! 62 (Lens, Boulogne-sur-Mer)**

Les AJ ! sont prévues les 22 et 23 septembre et seront couplées avec la 2ème édition de la nuit de la jeunesse à Boulogne sur Mer. Un château a été mis à disposition (150 places) par la ville de Boulogne-sur-Mer.



Il est prévu d'aller mobiliser des jeunes, de faire des tournées et notamment avec la 4L du « 4L Trophy ».
Des communiqués de presse envoyés dans toute la région (2 bassins : Bassin minier et Boulogne-sur-Mer).

Voir le site internet : <http://www.aj62.com>

Contact : Jérémie Mattéi

Tél. 06 99 13 02 78 / jerematt62@aol.com

➤ **AJ ! en Languedoc-Roussillon**

L'organisation des AJ ! est mise en œuvre par l'association RAJ (Réseau Action Jeunes) affiliée à la FNLL.

Un gros travail a été mené pour impliquer les partenaires. Un dossier « Toi aussi, organise ton AJ ! » a été constitué (http://lebjeh.free.fr/aj/AJ_kitlr.pdf) (= kit d'organisation).

Un blog a été créé, ainsi qu'un forum :

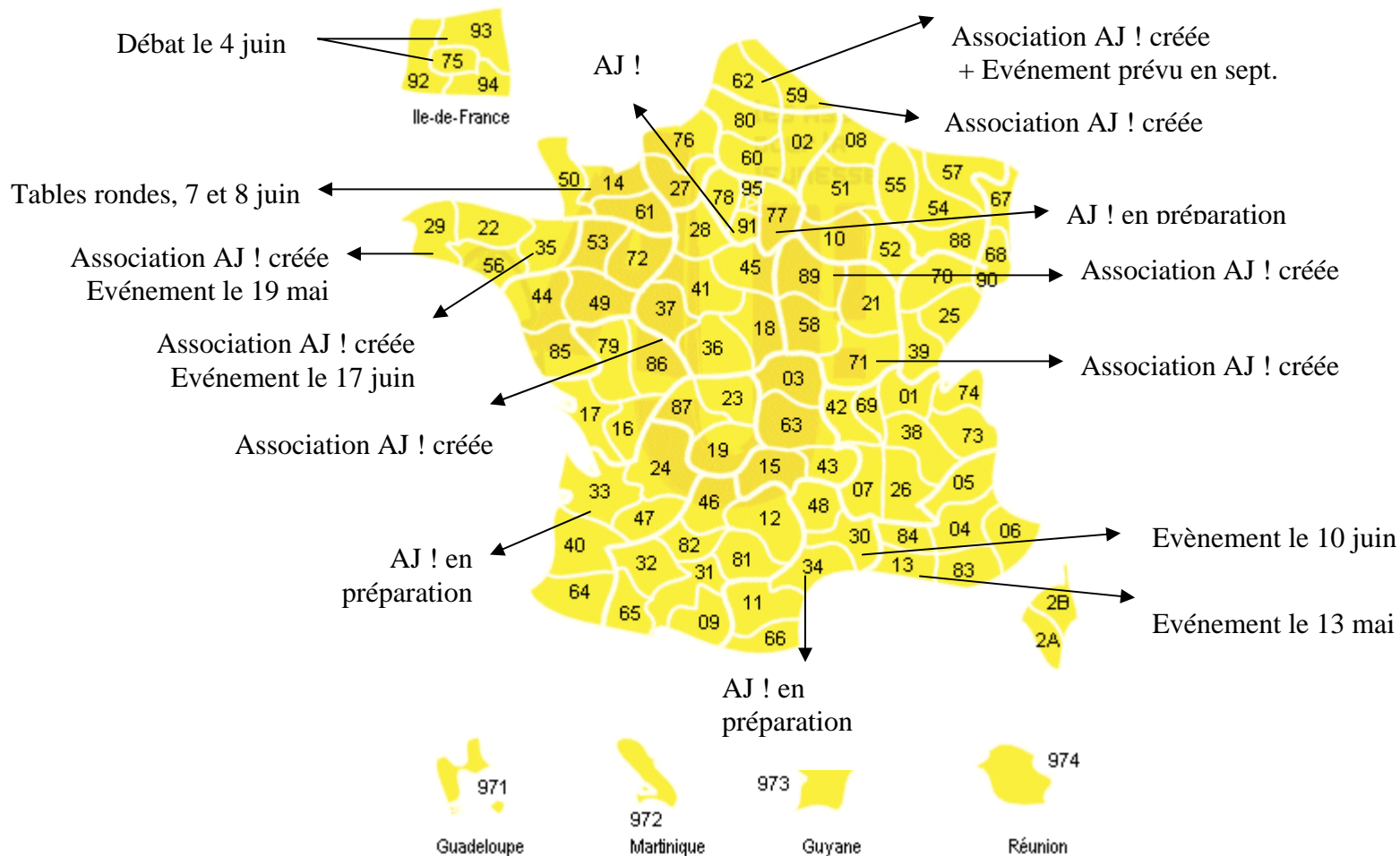
BLOG : <http://assises-jeunesse-lr.hautetfort.com/>

FORUM : <http://assisesjeunesse-lr.jeun.fr>

Contact : Nicolas Bory, Tél : 06.15.31.48.65 / webmestre@cr-languedocroussillon.fr

Ou Vianney Aubert, Tél. : 06.26.19.92.12 / aubertvianney@hotmail.com

PANORAMA DES AJ ! DEPARTEMENTALES ET INITIATIVES AJ !



AUX ASSISES NATIONALES...

Voici un premier programme provisoire, tel qu'il ressort des échanges du week-end :

➤ En amont du rendez-vous de janvier :

L'élaboration de la loi à partir de la restitution des AJ ! départementales.

A partir de la liste des thématiques identifiées, les AJ ! départementales auront produit tout au long de l'année des mesures qui pourront nourrir la grande loi cadre pour la jeunesse. (Un procédé de restitution est proposé sur le site – voir rubrique « AJ ! en région »)

Un rendez-vous des représentants des AJ ! départementales (1 représentant par AJ !) a été fixé le week-end des 25 et 26 novembre 2006 afin de mettre en commun toutes les propositions, classées par thématique.

Ce sera aussi l'occasion d'identifier les sujets qui portent à débat et qui seront vraisemblablement l'objet de commissions le jour des Assises nationales.

Au sortir de ce rendez-vous, une première mouture du texte de la loi cadre aura été constituée.

Ce texte sera mis en ligne sur le forum présent dans l'espace réservé du site des assises. Il permettra à chacun d'en prendre connaissance et de proposer des solutions pour trouver un consensus sur les sujets qui font débat. (le forum sera mis en ligne très bientôt)

L'organisation

Il est nécessaire d'organiser différents comités opérationnels afin d'aider à l'organisation de l'événement. Ainsi, un comité d'organisation du concert, un comité de recherche de sponsors, un comité d'organisation des repas (etc.) pourraient être mis en place. Des jeunes de toutes les régions doivent pouvoir s'impliquer s'ils le souhaitent (pas uniquement Ile-de-France, même si la proximité avec Savigny est appréciable).

Qui viendra à Savigny-le-Temple ?

Les jeunes

A la base, l'idée était d'avoir le même nombre de personnes qu'à l'Assemblée nationale et dans la mesure du possible, une bonne représentativité des jeunes françaises. A travers les discussions, il ressort qu'il serait bien trop compliqué de mettre en œuvre cet objectif. Ainsi, c'est localement que les personnes seront choisies, sur le principe du volontariat (20 personnes par AJ !). Ce n'est uniquement qu'en cas de surnombre qu'une limite sera imposée (l'idée d'organiser des élections au niveau local a même été émise).

Même si on espère faire venir un nombre significatif de jeunes (500), l'objectif ne doit pas se résumer au quantitatif. Cela mènerait à faire venir des jeunes qui ne sont pas vraiment intéressés. Les jeunes qui viendront à Savigny sont ceux qui se sont investis pleinement dans la démarche des AJ !

Remarque : Les transports sont à la charge des AJ ! départementales



Les partenaires

Les personnes physiques des réseaux partenaires nationaux et locaux doivent être invités s'ils ont été impliqués dans la démarche au niveau local. Mais la proportion des partenaires ne doit pas dépasser ¼ des personnes présentes (autres ¾ sont les AJ !).

Les partenaires en tant que personnes morales doivent également être présents, mais ils n'auront pas droit de vote lors de l'adoption de la loi.

➤ **Le week-end du 20/21 janvier**

Organisation

Nécessaire de se partager les tâches entre volontaires :

L'équipe « Hébergement »

L'équipe « Sécurité »

L'équipe « Secours »

L'équipe « Stands »

L'équipe « Presse » (accueil des journalistes)

Une équipe presse interne (vidéo, interviews)

Programme :

SAMEDI

MATINEE :

10h – 12 h

- Accueil – distribution d'un dossier avec plans du site, règles de sécurité, questionnaire, etc.
- Présentation du programme
- Présentation de la grande loi pour la jeunesse et des sujets qui font l'objet de débats.
- Constitution des commissions thématiques avec au sein de chacune un modérateur (La méthodologie reste à affiner : ne vaut-il pas mieux que chaque AJ ! désigne au préalable un référent par thématique qui participera aux commissions – Déterminer un nombre maximum de participants au sein de chaque commission).

12 h – 14 h 30 : Repas



APRES-MIDI :

14h30 – 17h

Pour les membres des commissions thématiques :

Echanges afin de trouver un consensus sur le sujet propre à la commission.

Rédaction d'une synthèse par sujet traité

En parallèle du travail en commission :

Pour permettre à chacun de prendre la parole par le moyen qu'il privilégie, un mode de restitution des AJ ! départementales artistique pourrait être proposé en marge du travail des commissions. Ainsi, différents espaces pourraient apparaître (vidéo, graph, clam, hip hop, etc.) Il est important que les AJ ! départementales puissent exposer leur travail (ex. : espace projection de films des AJ ! départementales, etc.)

Mur d'expression

Livre d'or des AJ ! départementales

Théâtre forum

Initiation artistique

Stands associatifs Léo (solidarité internationale, D&C !, etc) et des partenaires

Vente de bracelets et t-shirts (badges : has been ?)

17h – 18h :

Déambulation dans la ville – défilé de costumes traditionnels (symbole de la France métissée)

18h 30 – 19 h 30

Vote de la loi

Lecture des synthèses suivis de votes

19h30 – 21 h :

Repas

SOIREE :

21 h :

Concert Multi-styles – Scène ouverte (tout le monde chargé d'activer ses contacts : si pas de chanteurs / groupes célèbres, demander à de petits groupes locaux). Pistes : Diam's, Tryo, ex-Zebda, Les Dolipranes du Jura, etc.

Idée de parrainage par des célébrités



DIMANCHE

MATINEE

8h30 – 10h30 : Petit déjeuner

10 h 30 Le débat avec les politiques :

Animation du débat : Nécessité d'avoir un ou deux animateurs expérimentés (journalistes politiques reconnus). Essayer de former quelques jeunes pour l'accompagner dans l'animation du débat.

Les invités : Représentants de tous les partis politiques (excepté le FN) qui présentent un candidat aux élections présidentielles (mais pas les candidats eux-même) (= décision qui a été soumise au vote lors du week-end aux Karellis). Laisser les politiques prendre la parole une fois que les jeunes se seront exprimés.

Inviter aussi des personnes de la société civile (chercheurs, etc. spécialistes de la jeunesse, de la participation politique (Cévipof)...)

Plusieurs micros tournants dans la salle (micros maîtrisables).

Eventualité de faire une émission de radio sur scène pendant le débat.

12h : Clôture : réflexion sur la poursuite du mouvement AJ ! après l'événement national.

➤ **Un autre rendez-vous en février 2007**

Février 2007 : Une délégation nationale des AJ ! invite dans une salle de l'Assemblée Nationale l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle (sauf FN) pour leur remettre solennellement le projet de loi cadre de la jeunesse.

➤ **En 2007 et après...**

Idée de création d'un observatoire pour mesurer la mise en œuvre des propositions, quelle que soit la majorité politique au pouvoir.